

# COMMISSION CENTRALE SPORTIVE PROCES-VERBAL N°16 du 15 avril 2014

SAISON 2013/2014

## **Réunion Téléphonique:**

Président de la CCS : Rodolphe ADAM.

Membres de la CCS : Frederick FRANCILLETTE, Yves MOLINARIO, Frédéric PASTORELLO, Dominique REY, Jacques TARRACOR, Olivier SERRE.

## **Assistent:**

Représentant DTN : Philippe CHEVALET.

Attaché de la CCS: Boris DEJEAN.

Date d'approbation : Adopté par le Conseil d'Administration du 7 mai 2014 Date de diffusion : 5 mai 2014 puis 14 mai 2014

Auteur : Rodolphe ADAM 1

#### Formule sportive 2014-2015:

## Masculin

Il est acté qu'à l'issue de la saison 2014-2015, les 5 clubs classés de la 14ème à la 10ème place de LBM seront relégués en ELITE masculine.

#### **ELITE:**

16 équipes réparties en 2 poules de 8.

Les 4 premiers de chaque poule disputent les Play-offs, les 8 autres disputent les Play-down.

#### A l'issue des Play-Off:

Les équipes sont classées de 1 à 8 du Championnat d'Elite masculine.

L'équipe classée première accède à la Ligue B masculine la saison suivante.

#### A l'issue des Play-Down:

Les 5 équipes classées de la 8ème à la 4ème place des Play-down sont reléguées en National 2 masculine.

#### National 2:

48 équipes réparties en 6 poules de 8.

Les 4 premières équipes de chaque poule disputent les Play-offs, répartie en 3 poules de 8.

Les 24 autres disputent les Play-down répartie en 3 poules de 8.

#### A l'issue des Play-Off:

Les 3 équipes classées 1ère de leur poule de play-off disputent des barrages.

L'équipe qui remporte les barrages accède en ELITE.

#### A l'issue des Play-Down:

Les 12 équipes classées de la 8ème à la 5ème place de chaque poules de Play-down sont relégués en National 3 masculine.

#### National 3:

80 équipes réparties en 8 poules de 10

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en National 2 masculine. Les équipes classées 9ème et 10ème sont rétrogradées en prénational.

# <u>Féminin</u>

Suite à la décision de l'AG 2013 à Martigues il est actée que l'ELITE féminine sera composé de 16 équipes en 2015-2016

#### Elite:

20 équipes réparties en 2 poules A et B composées de 10 équipes chacune.

Toutes les équipes se rencontrent en match ALLER-RETOUR.

A l'issue de cette 1ère phase, les équipes classées 1ère à 3ème des poule A et B disputent des Play-Off en 1 poule de 6 en match ALLER-RETOUR.

Les équipes classées 10e à l'issue de la première phase sont reléguées en N2F.

Les 12 équipes restantes disputent les Play-Down répartie en deux poules de 6 équipes composées de la manière suivante:

- Les équipes classées 4e, 5e et 6e de la poule A joueront contre les 7e, 8e et 9e poule B en match ALLER-RETOUR.
- Les équipes classées 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> de la poule B joueront contre les 7e, 8e et 9e poule A en match ALLER-RETOUR.

#### A l'issue des Play-Off:

Les équipes sont classées de 1 à 6 du Championnat d'Elite Féminine.

Les équipes classées première et seconde accèdent à la Ligue A féminine la saison suivante.

#### A l'issue des Play-Down:

Les équipes sont classées de 7 à 20 du championnat Elite féminine.

Les équipes classées 5e à 6e de chaque poule des Play-Down sont reléguées en national 2 féminine la saison suivante.

Les 2 équipes reléguées de Ligue AF rejoignent les 12 équipes se maintenant ainsi que les 2 équipes classées 1ère et 2eme de la phase finale de nationale 2 féminine pour former l'Elite Féminine composées de 16 équipes la saison 2015/2016.

#### National 2

44 équipes réparties en 4 poules de 11.

Les 4 premiers de chaque poule disputent des barrages. Les équipes classées 1ère et 2ème des barrages accèdent en ELITE féminine.

Les 8 équipes classées 10ème et 11ème de chaque poule sont reléguées en N3F

#### National 3:

80 équipes réparties en 8 poules de 10.

Les 8 équipes classées première de chaque poule accèdent en national 2 féminine.

Les équipes classées 9ème et 10ème sont rétrogradées en pré-national.

### **Implantation des TQCN 2013-2014:**

# <u>Féminin</u>

Poule A : REIMS METROPLE VOLLEY

Poule B: VANNES VB

Poule C : VB STADE LAURENTIN

Poule D : MJC LES FLEURS PAU

# **Masculin**

Poule A: VOLLEY CLUB DU RHIN

Poule B : UGS DYS MAMERS

Poule C : A VB AIXOIS

Poule D : VBC CLERMONTAIS